CENTRE SOCIAL ET CRECHE... EN VUE!

LA SAVINE VALLON DES TUVES

> PROJET DE Renouvellement Urbain

L'aspect de l'équipement public regroupant le centre social et la crèche est maintenant connu. Il a été dessiné par l'architecte Adrien Champsaur, qui a remporté le concours d'architecture en octobre 2015. Les travaux démarreront en 2017 et le bâtiment ouvrira ses portes en 2018. Les nouveaux espaces publics situés autour seront livrés en même temps. L'équipement correspond aux exigences de la Ville de Marseille, qui veut des centres sociaux plus fonctionnels, plus ouverts à tous les Marseillais, avec des activités plus diversifiées.

LA SUITE EN PAGE 2



AUJOURD HU

LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES

L'ÉCOLE MATERNELLE FAIT PEAU NEUVE

L'école maternelle va faire l'objet d'un chantier de restructuration partielle qui démarre l'été prochain. Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil des enfants avec une série de travaux. D'abord, les trois salles de classes et les sanitaires du bâtiment préfabriqué seront démolis. Ils seront accueillis dans un nouveau bâtiment modulaire de l'autre côté de la cour, avec un bien meilleur niveau de confort. La cour sera réaménagée à cette occasion. Le mur de clôture qui bouchait la vue sur le paysage sera remplacé par un grillage. Les changements extérieurs ne s'arrêtent pas là. Entre les nouvelles salles de classes et le bâtiment principal de l'école maternelle, un préau va être construit. Les enfants pourront se protéger de la pluie ou du soleil lorsqu'ils sont en récréation. Ils apprendront aussi à planter des fleurs et des légumes dans le nouveau jardin pédagogique de 500 m². Situé en contrebas de l'école élémentaire, il sera accessible depuis la cour de l'école maternelle.



Le forum du 9 janvier a relancé la concertation

ARTICLE EN PAGE 3

L'OPÉRATION COURONNE

NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



SONT EN CONSTRUCTION ET SERONT TERMINÉS EN MAI 2017. APRÈS LE PROGRAMME "ÉCOLE", IL S'AGIT DE LA SECONDE OPÉRATION DE RECONSTRUCTION SUR LE PLATEAU DE LA SAVINE.

ARTICLE EN PAGE 2



SUITE DE LA PAGE 1

Le nouvel équipement de proximité se situera à égale distance de La Savine et du vallon des Tuves. Il s'étendra sur trois niveaux. Le centre social occupera le premier et le deuxième étages et disposera de 850 m² contre 300 m² actuellement. Il offrira des salles d'activités (centre aéré, aide aux devoirs, réunions d'associations...), des espaces pour les permanences sociales, des espaces extérieurs et une salle polyvalente. Celle-ci aura un accès indépendant pour accueillir des activités en soirée ou le weekend quand le centre social sera fermé. La crèche sera de type Multi Accueil Collectif petite enfance (MAC). Elle s'étendra sur 420 m² et offrira 42 berceaux, contre 25 actuellement. Elle sera au rez-dechaussée, avec un espace extérieur protégé et un accès indépendant.

2 QUESTIONS À BAMI JEAN TSAKENG, **CHARGÉ DE MISSION DU CENTRE SOCIAL**

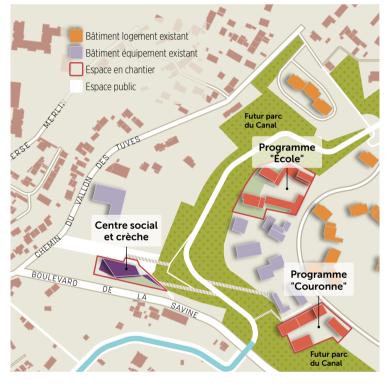
Que fait le centre social pour le quartier?

équipement de quartier à vocation sociale globale. À ce titre, nous sommes ouverts gnement aux démarches administratives, des animations artistiques et culturelles, des activités et services à finalité sociale. Lieu de rencontres et d'échanges ouvert à tous, favorisent le développement de la vie associative et contribuent au développement d'un partenariat approprié, notamment en lien avec le projet urbain.

Allez-vous proposer des activités liées au projet urbain?

Naturellement, car en tant qu'espace support d'animation globale et de services de de la Petite Savine et du vallon des Tuves. Plusieurs compagnies de spectacles reconnus tels que Generik Vapeur, Lezarap'art, Kunga'ka, Arterciel, Atelier Terre de soleil et





DU NOUVEAU SUR LE PLATEAU

Le programme "Couronne" (65 logements) se construit. Il donne une bonne idée de ce à quoi ressemblera la Savine dans quelques années.

AUTOUR D'UNE COUR ET D'UN JARDIN

Cinq bâtiments seront disposés autour d'une cour piétonne agrémentée de bancs et de jardinières. La cour sera protégée par une clôture et bénéficiera de contrôles d'accès. Un jardin sera aménagé dans la pente de la colline.

DES LOGEMENTS VARIÉS

Les appartements profiteront de belles vues sur le paysage et s'ouvriront à l'extérieur avec de grandes terrasses. La moitié des logements disposera de cuisines séparées du salon/salle à manger.

L'autre moitié offrira des cuisines intégrées dans le salon/salle à manger. La majorité des appartements auront une double orientation, les autres seront tournés vers le sud.

UNE INTÉGRATION HARMONIEUSE DANS LE OUARTIER

Les immeubles, de deux à cinq étages, se trouveront à 70 mètres des maisons les plus proches. Ils ne leur feront donc pas d'ombre. La réalisation du parc du canal sur le coteau entre le boulevard de La Savine et La Couronne permet de



nouvelles plantations qui renforcent le caractère naturel du site.

DES PARKINGS SÉCURISÉS

Les résidents disposeront d'un parking réservé. Il bénéficiera d'une ventilation et d'une lumière naturelle et offrira, sur deux niveaux souterrains, 76 places voitures et 15 places motos. Les places seront attribuées et payantes.

(B-Vice) et du Point Services Publics Installation des locaux associatifs Démolition du bâtiment A Signature de la première convention ANRU

 Livraison de la résidence Mazet du Vallon au Vallon des Tuves

l**'Oliveraie**, au Vallon des Tuves Travail de mémoire réalisé Livraison de la résidence

• Nouveau projet de renouvellement Patrick Germe suite à la découverte par l'association Regards Croisés urbain de l'architecte – urbaniste

2013 - 2014 d'amiante.

Une trentaine d'ateliers

de concertation thématiques Lancement des comités Cadre de Vie

 Approbation par l'ANRU du nouveau projet

Ouverture de la Maison du Projet

Lancement du nouveau dispositif

 Livraison de 41 logements locatifs sociaux à Saint-Antoine (15° arr.) de concertation

49 logements locatifs sociaux 27 logements locatifs sociaux à Château Gombert (13º arr.) au Chemin de Bizet (16ª arr.) Livraison de 51 logements locatifs

 Reconstruction de deux salles de classe maternelle sur site

UN DIALOGUE OUVERT À TOUS

Tous les habitants de la Savine et des Vallons peuvent contribuer à la concertation, même s'ils n'adhèrent pas à une association. Même s'ils n'ont jamais participé au dialoque auparavant. Le forum ouvert du 9 janvier dernier l'a démontré.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent, le 9 janvier dernier, à l'appel du CERFISE, l'équipe en charge de la concertation. Elles se sont réunies le temps d'une demi-journée, lors d'un « forum ouvert ». Son but était de discuter du futur quartier, de son insertion dans la ville, mais aussi des difficultés de la vie quotidienne. Chaque participant a pris librement la parole pour faire part de ses préoccupations, interrogations, désirs, espoirs... Le débat, animé et engagé, a fait ressortir cinq thèmes de discussion (voir encadré ci-contre). Des groupes de travail ont permis ensuite de les aborder en ateliers. Leur objectif n'était pas de formuler immédiatement des propositions pour le quartier mais d'identifier des questions à poser aux partenaires du projet et de définir un programme pour la suite de la concertation. La réunion s'est terminée par un buffet « saveurs de la Savine et des Vallons », préparé par quatre associations du quartier – ECE (Espace Communication Échanges), Brin de causette, Femmes comoriennes et CIQ des Trois vallons.

Et la suite? Le 19 février, le travail du « forum ouvert » a été présenté aux habitants de la Savine et du vallon des Tuves, à la maison du projet. À partir de là, de nouvelles rencontres seront organisées : réunions de travail avec différents interlocuteurs et personnes ressources en fonctions des thématiques, visite d'autres quartiers... Cette ouverture à d'autres réalités permettra peut-être de mieux s'approprier le projet urbain et d'y contribuer davantage. Tous les jeudis à 17h00, les habitants sont également invités par le CERFISE à la maison du projet pour parler de la rénovation du quartier autour d'un thé.



LES 5 ATELIERS DU FORUM OUVERT DU 09/01/2016

- Explication des charges locatives, Communication avec le bailleur, Bâtiment à basse Consommation d'Énergies (BBC), Énergies renouvelables;
- Cheminements piétonniers, trajet des transports en commun;
- Commerces et Services de proximité, Activités sportives ;
- Gestion de l'interface quartier/chantiers ;
- Aménagement des voiries et stationnements, requalification globale de l'entrée de quartier.

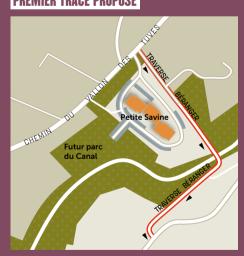
Traverse Béranger, le deuxième accès de la Savine!

Le tracé de la traverse Béranger va évoluer pour répondre aux attentes de l'ANRU et mieux intégrer les préoccupations des habitants. Explications.

Afin de mieux relier la Savine au reste de la ville, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a demandé l'ouverture de la traverse Béranger à double sens de circulation. Elle impose cette condition pour contribuer financièrement au projet du quartier! Or, les habitants et les associations ont souligné le danger de cette solution, à cause de la très forte pente. Pour répondre pleinement aux exigences de l'ANRU, un nouveau projet leur a donc été présenté. Il multiplie les virages afin de réduire la vitesse et adoucir la pente, qui passerait de 20% à 13%. La circulation possible. La nouvelle traverse Béranger passera à une vingtaine de mètres au sud de la petite Savine. Sa réalisation permettra donc par la

même occasion d'améliorer les abords des bâtiments et d'augmenter le nombre de places de stationnement. Les immeubles seront séparés de la voie par une clôture

PREMIER TRACÉ PROPOSÉ



bordée de plantations et équipée d'accès protégés. La Petite Savine évoluera ainsi progressivement vers une résidence. Le projet sera discuté en concertation avec Logirem.

PROJET REVU APRÈS CONCERTATION



• Livraison de 80 logements locatifs • Livraison de 65 logements locatifs en rez-de-chaussée de l'immeuble Transfert d'une partie du centre sociaux « Couronne » (Logirem) médical dans des locaux neufs sociaux « école » (Logirem) sur le parc urbain du canal Premiers aménagements Installation de la PMI

 Livraison du centre social et de la **crèche**

sportifs et récréatifs à La Savine Installation des équipements

• Livraison du Parc urbain du canal Démolition des bâtiments G2, J

locatifs sociaux au Vallon des Tuves et **des espaces publics** requalifiés • Livraison de **66 logements** Installation du terminus du Très Grand Bus B2

important au carrefour Bosphore Un espace commercial plus Vallon des Tuves : boulangerie (Immobilière Méditerranée) Livraison de la Maison pharmacie, supérette

de la Nature et de l'Étoile

Ouverture de la traverse Bérangei

 Démarrage de la seconde phase publics (école, dojo), les activités **du projet**. Plusjeurs secteurs et collectivement : les nouveaux du quartier, les équipements économiques et services



L'Amicale des locataires ASVT (Association Savine Vallon des Tuves) est une des deux associations de locataires présentes dans le quartier, avec l'Alliance Savinoise.

Najma Sellami, présidente, et Nordine Mezrag, secrétaire, nous racontent son travail de terrain.

• Depuis quand l'association intervient-elle à la Savine?

Najma Sellami : Je suis arrivée dans le quartier en 1973 et il n'y avait pas d'école, de commerces, de transports, de centre social... On était livrés à nous-mêmes. On s'est mis alors en association, on a envoyé des courriers, rencontré les élus, les services de la Ville et le bailleur : un travail de fourmi! Et avec le temps le quartier est devenu un village équipé de tout : le bus, le supermarché, la pharmacie, les partenaires sociaux, beaucoup de commerces pour chaque ethnie... On vivait tous en bonne entente, même s'il fallait être sur le terrain pour apaiser certains conflits durs entre ethnies et pour améliorer les conditions de vie des habitants. Les associations maghrébine et comorienne étaient à nos côtés. Avec les Comoriens, nous collaborons encore étroitement, grâce à Ibrahim Mzé, qui les représente

• Que faisiez-vous concrètement ?

au sein de l'Amicale....

N. S.: Nous sommes intervenus une fois auprès de familles berbères, afin que leurs femmes puissent fréquenter le centre social. Nous avons organisé ensuite des cours d'alphabétisation pour ces femmes. Nous avons lutté pour obtenir la couverture du canal de Marseille, dans lequel plusieurs enfants ont perdu la vie. Nous avons créé un restaurant associatif qui livrait des repas à domicile aux personnes âgées. Nous avons aidé les locataires à dialoguer avec Logirem et nous continuons de le faire, car le vécu de la Savine est difficile aujourd'hui. Les logements sont froids et les personnes âgées ne peuvent pas accéder aux commerces d'en bas. On négocie donc la possibilité de faire monter le pain et les médicaments jusqu'à la Savine, car tout ici est fermé depuis longtemps.

Comment l'association s'implique-t-elle dans le projet urbain?

N. S.: Le projet a commencé il y a très longtemps. Nous sommes aujourd'hui à la troisième vague de démolitions et les premières datent de 1993! Depuis le début, nous négocions avec Logirem les conditions du relogement pour les locataires qui nous le demandent.



Les gens souffrent, c'est pour ça que je suis sur un terrain de combat

Najma Sellami



Nordine Mezrag: Aujourd'hui, nous échangeons avec Logirem pour définir le contenu des conventions de relogement dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la Petite Savine. Ces conventions garantissent à ceux qui le souhaitent d'être relogés sur place après les travaux.

N. S.: Logirem est un bon interlocuteur: il informe, reçoit et négocie, sans disputes. D'autres bailleurs ne reçoivent même pas les locataires. L'intérêt, c'est que personne ne soit perdant. Lors de la réunion pour le chantier École, il y a eu des insultes, des tensions... les partenaires du projet sont partis... Qui est perdant dans ce cas-là? C'est le locataire, car il n'a plus d'interlocuteur pour améliorer son cadre de vie. Il faut comprendre, et je tiens à le souligner, que c'est en respectant les réunions qu'on respecte le locataire qui va rester sur place et qui doit bénéficier du projet!

Comment voyez-vous le projet urbain ?

N. M.: Je trouve que le centre

social est trop bas! Pour y

arriver depuis la Savine il

faudra marcher sur un chemin en pente. Pour les démarches administratives, les personnes âgées devront prendre le bus. Sinon, le problème avec le projet urbain c'est qu'il change tout le temps. Nous n'avons pas de vision claire de ce qui va se passer. On nous a déjà communiqué trois ou quatre plans différents... N. S.: Aujourd'hui, la Savine est un point d'interrogation. Nous risquons de passer pour des menteurs face à nos adhérents à qui nous donnons tous les trois mois des réponses différentes et qui ne comprennent pas les raisons de tous ces changements. Je suis bien entendu contente, pour le quartier, du démarrage des chantiers de logements de la Couronne et de l'opération École, sur le plateau. Ces travaux montrent que le projet avance, malgré les retards.

MOVE : un soutien personnalisé pour l'insertion professionnelle



Depuis le mois de janvier, Fatiha Benhamahoum reçoit le public au PSP (Point Services aux Particuliers) dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif MOVE (Mobilisation Orientation Vers l'Emploi). Elle accompagne les demandeurs d'emploi de tous âges, individuellement ou en groupes. Elle propose une aide à l'orientation et à la réalisation d'un bilan de parcours, la mise en relation avec les organismes d'insertion professionnelle (Pôle emploi, Maison de l'emploi, Missions Locales...), le suivi périodique des démarches de recherche... Les personnes souhaitant travailler sur les chantiers via la clause d'insertion devront s'adresser à elle.

Conception éditoriale : À vrai dire la ville Graphisme : Flgraf / François Lemaire Imprimé à 2 500 exemplaires par

Responsable de la publication :

Nicolas Binet, directeur de

l'imprimerie CCI, Marseille.

Marseille Rénovation Urbaine

Le journal de la rénovation urbaine

seille Rénovation Urbaine (MRU),

du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Mar-

Immeuble CMCI 2 rue Henri Barbusse

13001 Marseille Tél. : 04 91 14 56 70

LES PERMANENCES POUR L'EMPLOI AU PSP, Bâtiment I3 (Pôle de Services aux Particuliers)

- MOVE : tous les lundis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 a 17h00
- Pôle Emploi et Mission Locale : tous les lundis, de 9h00 à 12h00

Contact : move.cco@ccocl13.fr / 06 77 06 50 78

